



IPLOME DE TECHNICIEN D'ASSURANCE (DT-A)

NOTICE D'INFORMATION DU CONCOURS D'ENTREE DANS LES CENTRES PROFESSIONNELS DE FORMATION A L'ASSURANCE (CPFA) -Promotion 2017-2019-

I/ - CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

1- Les diplômes suivants sont exigés pour s'inscrire au concours :

- le Baccalauréat ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
- le **Diplôme d'Agent Technique d'Assurance (DAT-A)** de l'IIA.

2- Les épreuves du concours sont :

- Français et Culture Générale ;
- Techniques d'Assurance **ou** Mathématiques, Statistiques et calcul des probabilités (niveau de la classe de Terminale A) **ou** d'Economie (Classe de Terminale G) **ou** de Droit (Capacité en Droit).

II/ - DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS DANS LES ETATS

Les inscriptions prendront fin le : **Jeudi 15 juin 2017.**

III/- DEROULEMENT DU CONCOURS

Mardi 04 juillet 2017 : Matinée : 09h00 à 12h00 (Heure de Yaoundé, soit TU+1) : Epreuve de Français et Culture Générale.

Mercredi 05 juillet 2017 : Matinée : 9h00 à 11h00 (Heure de Yaoundé, soit TU+1) : Epreuve de Technique d'Assurance **ou** Mathématique, Statistique et Calcul de probabilités (niveau de la classe de Terminale A) **ou** d'Economie (Classe de Terminale G) **ou** de Droit (Capacité en Droit).

IV/- RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes aura lieu en **décembre 2017.**